

Gouvernement de la Flandre Orientale.

REG. ^a/₂₂, N.º 3134anniversaire
des journées
de septembre.Institution d'un
comité provincial.

Le Gouverneur Adjoint.

En l'honneur de M.^r le Ministre de l'Intérieur en date du 15 juillet 1848, qui institue une commission à l'effet d'examiner les projets qui pourraient donner un nouvel attrait & un caractère national aux fêtes anniversaires de septembre & de formuler des propositions à cet effet;

En la Dépêche ministérielle du 22 du même mois, portant que la commission susdite a proposé l'organisation d'une grande cérémonie dans laquelle toutes les provinces du Royaume seraient représentées, & que l'exécution des travaux serait confiée à une sous-commission ou comité à instituer dans chaque province;

Arrête.

1.^o Il est institué un comité provincial aux fins que dessus;

2.^o Sont nommés pour le composer;

1.^o M. M. Van Pottelsberghe, *schepin* de la ville de Gand.

2.^o Van der Weersch, archiviste provincial;

3.^o P. Van Duyse, archiviste de la ville de Gand.

4.^o Le Baron de St. Genois, professeur à l'université

5.^o Serrure,

J. van

J. van

6.^o

à M. Van Duyse, archiviste de la ville de Gand.

6^o Tellemans, architecte à Gand;
7^o A. Goetghelouwe, ^{idem} ^{idem}
8^o Portaels, peintre, Directeur de l'Académie
de Dessin n^o de Gand.

2^o le comité se réunira à l'hôtel du Gouvernement
provincial le jeudi dix de ce mois à 10 heures du
matin; il entrera immédiatement en fonction, &
procèdera, séance tenante au choix de son président
3^o une expédition du présent arrêté sera adressée
à chacune des personnes y dénommées pour infor-
mation & direction.

Gand, le 8 Août 1848.

(Signé) Aug. De Cock.

Tout expédition Conforme

Le Greffier Provincial.

Worms

